

LES COMORES*:
Une vision optimiste du futur



par

MDA : Mouvement Démocratique pour l'avenir des Comores
Secrétariat de la cellule de Paris

* Les Comores sont composées de Njazidja (Grande Comore), Mwali (Mohéli) et de Nzwani (Anjouan), la quatrième île, malgré qu'elle soit sous administration française, a sa place dans la vision du futur

INTRODUCTION: SUR UNE VISION OPTIMISTE DU FUTUR:

L'Archipel des Comores est constitué de quatre îles habitées, situées autour du 12^e parallèle Sud, à l'entrée septentrionale du Canal de Mozambique, entre le Mozambique et la Tanzanie à l'Ouest, et Madagascar à l'Est et au Sud. Ces quatre îles sont, du Nord-Est au Sud-Est : Ngazidja (*Grande Comore*), Mwali (*Mohéli*), Ndzuwani (*Anjouan*) et Maore (*Mayotte*). Les trois premières îles constituent actuellement le NEC ou Nouvel Ensemble Comorien, objet du présent programme. La quatrième île, sous son nom francisé de Mayotte, est sous administration Française. La superficie de l'Archipel est de 2020 km² et celle du NEC, de 1646 km², soit 1011 km² pour Ngazidja, 211 km² pour Mwali, 424 km² pour Ndzuwani et 374 km² pour Maore.

Malgré une crise socio-économique permanente et durable, une conjoncture internationale défavorable et une faiblesse des ressources financières persistante avec un solde négatif de la balance des paiements de plus de 4,5 millions de dollars représentant 3% du PIB et un taux de change pas toujours favorable à l'économie nationale, une dette qui se chiffre à environ 47,5 millions de dollars US, soit 31% du PIB, des moyens et des possibilités existent pour redresser la situation pour une vie meilleure des Comoriens. En effet, les désordres socio-politiques qui en découlent avec un fort taux de croissance démographique (environ 3,6% selon nos propres estimations), la malnutrition, la dépendance alimentaire liée à cette régression économique ne sont pas une fatalité et ne constituent pas pour les Comores des maux incurables.

Certes, le manque de fierté nationale de la part de nos dirigeants et surtout leur manque de vision en matière de développement socio-économique sont pour une large part à l'origine de la dégradation politique, économique et sociale actuelle de notre pays ; cet état de fait doit être considéré parmi les problèmes essentiels à résoudre pour retrouver une situation normale et éviter des troubles sociaux encore plus graves et aux conséquences désastreuses pour nous tous. En fait, depuis notre soi-disant « Indépendance unilatérale de 1975 », notre pays a toujours continué à tendre la main dehors, de façon humiliante à ceux à qui nous avons arraché unilatéralement notre souveraineté. C'est ainsi que paradoxalement, nos dirigeants ont toujours cherché les faveurs de l'ancienne mère patrie, ignorant que la donne avait changé et qu'il fallait se prendre en charge et promouvoir un type nouveau de coopération avec la France et d'autres puissances amies. Dans tous les cas il faut mobiliser l'effort intrinsèque et promouvoir le tissu socio-économique national contre les chocs extérieurs, mettre l'accent ou consolider les points forts dans la production nationale, essentiellement agricole et touristique au sens écologique du terme. Tout cela devrait viser un développement socio-économique à long terme basé sur un véritable programme de redressement économique et social et de réconciliation nationale pour l'ensemble des 3 îles du NEC, sans oublier Mayotte pour le très long terme.

Ce type de programme tel que nous le proposons aujourd'hui, puisque ce n'est pas trop tard, se fixera comme objectif principal l'autosuffisance alimentaire au sens large du terme avec générence d'emplois et des revenus. C'est un programme basé enfin sur l'exploitation rationnelle de nos différents secteurs productifs insulaires, tant physiques

qu'humains à travers une économie ouverte, compétitive, capable de s'adapter et de s'autofinancer, avec des hommes et des femmes compétents, capables de gérer un Etat moderne et efficace.

I. LES SECTEURS PRODUCTIFS INSULAIRES CONNUS ET LEUR EXPLOITATION RATIONNELLE :

Il s'agit d'examiner brièvement les secteurs productifs connus de l'Archipel et d'envisager à court, moyen et long terme leur exploitation rationnelle. Les différents secteurs productifs comoriens connus à ce jour sont caractérisés par (i) une pluviométrie, ressources en eaux et réseau hydrographique importants ; (ii) une remarquable variété d'écosystèmes terrestres et maritimes; (iii) un gisement de ressources énergétiques nouvelles et renouvelables ; (iv) un potentiel touristique original et vierge ; (v) une population jeune et battante, etc.

Le développement rationnel de ces secteurs bénéficieront impérativement des Technologies de pointe actuelles (Technologies de l'information, de communication et télécommunication, etc.) et d'une organisation macro-économique nationale solide, prospective et dynamique, tenant compte de la mondialisation actuelle des échanges et surtout de l'appartenance privilégiée du NEC à la Zone EURO.

Un examen rapide de ces différents secteurs productifs se présente comme ci-dessous:

(i) Un environnement naturel insulaire remarquable :

Présentation géographique sommaire:

L'île de Ngazidja, la plus étendue des quatre îles en superficie (1.011 km²), abrite le Karthala, un volcan qui culmine à 2.361 m, célèbre pour sa caldeira de 3 kilomètres de diamètre, le plus grand cratère des volcans en activité dans le monde. La partie méridionale de l'île, peut en fait être considérée comme constituée par le cône du volcan (par exemple, le port de Moroni, la capitale, est à une douzaine de kilomètres du cratère); le reste de l'île repose sur un grand nombre d'anciens petits cratères plus ou moins érodés.

L'île de Mwali, la plus petite (211 km² seulement), est formée d'un plateau basaltique étalé à l'est, qui se redresse à l'ouest en crête avec un sommet à 790 m. L'île est protégée par un banc de corail large de 2 kilomètres et est bordée de grandes plages aux sables de couleurs variées. Son potentiel touristique est important notamment en raison des nombreux îlots situés au sud de l'île.

L'île de Ndzuwani a la forme d'un triangle équilatéral (424 km²). Elle se singularise par ses nombreuses vallées qui retombent de manière abrupte sur la mer, par ses multiples rivières et une topographie très variée. L'île est marquée notamment par une succession de

pointes qui sont autant de marques d'un volcanisme récent et abrite le mont Ntringui, un édifice montagneux qui culmine à 1595 m.

Maore, la plus proche de Madagascar, est la plus basse des quatre îles (en fait, elle est elle-même constituée de deux îles principales). Elle est entièrement formée d'un plateau de basalte, qui couvre une superficie de 374 km². L'île est surmontée de pitons et d'arêtes vives entaillées d'étroites vallées. Ses côtes sont entourées d'une large ceinture corallienne (l'une des plus belles du monde) offrant un somptueux lagon d'eaux calmes. A la suite de la déclaration unilatérale d'indépendance du pays, le 6 juillet 1975, la France a maintenu son administration sur Maore et la souveraineté du NEC ne s'exerce de fait que sur les trois autres îles.

Pluviométrie, ressources en eaux et réseau hydrographique:

Le climat est de type tropical humide insulaire à deux saisons, l'une sèche (juin-octobre, mais ce n'est qu'en juin-juillet que des pluies sporadiques sont réellement exceptionnelles), l'autre humide (novembre-mai). Les températures fluctuent entre des minima de 15/centigrades et des maxima de 33 / centigrades. La pluviométrie annuelle varie de 2000 mm à 4000 mm. Sur les îles elles-mêmes, la pluviométrie varie sensiblement en fonction de l'altitude et de l'orientation par rapport au relief. La différenciation la plus nette est faite à l'altitude limite de 400 mètres environ, entre "les bas" où prédominent les cultures de rente et "les hauts", où prédominent les cultures vivrières. Il en résulte une forte diversité d'écosystèmes, malgré l'exiguïté du territoire, qui offre les potentialités d'une production agricole diversifiée. Les capacités d'infiltration et de rétention des eaux diffèrent selon l'île, en fonction des sols.

A Mwali, Ndzuwani et Maore, les sols sont argileux ou meubles et parfois imperméables à l'inverse de la Grande Comore, où les sols, largement constitués d'andosols aux argiles à charge positive ou matériaux d'origine volcanique poreux, présentant une grande perméabilité. Par conséquent, le réseau hydrographique est relativement développé dans les trois petites îles, alors qu'il est inexistant à Ngazidja, dépourvue de cours d'eau permanents. Cependant, la percolation des eaux de pluie à travers le sol a permis la formation d'une poche d'eau douce, une nappe lenticulaire à peu près au niveau de la mer, au-dessus des infiltrations d'eau saumâtre. La capacité de cette nappe et son exploitation rationnelle sont du domaine du possible.

Une remarquable variété d'écosystèmes :

L'origine volcanique des îles a donné une configuration typique au milieu Physique terrestre : côtes aux bords escarpés et très découpés, relief contrasté et sols fragiles avec un potentiel de fertilité élevé. L'environnement naturel du pays en milieu terrestre est caractérisé par l'hétérogénéité des conditions écologiques dont les facteurs déterminants sont l'altitude, le climat et la nature du sol variable selon l'ancienneté de la formation du substrat. L'ensemble des zones représentatives de cette hétérogénéité est constitué de formations végétales spontanées dont certaines sont des réserves très riches en biodiversité

telle la forêt du Karthala. D'autres écosystèmes naturels de faible étendue ou fragmentés en mosaïque contribuent à la richesse nationale en biodiversité. Il s'agit des zones humides, des forêts-galeries en bordure des rivières, des nichoirs à roussettes (à Anjouan essentiellement). En fait, les écosystèmes forestiers et autres habitats naturels terrestres rassurent de multiples fonctions parmi lesquelles (i) la protection des sols contre l'érosion, (ii) le captage des précipitations et la régulation des débits des sources; (iii) la fourniture de bois d'œuvre, bois énergie et bois de service ; (iv) le maintien des équilibres biologiques et l'abri de nombreuses espèces animales et végétales utiles pour la recherche en médecine et pharmacie ou pour l'industrie, etc. La diversité floristique de l'archipel est grande. On distingue ainsi entre autres une flore pionnière des coulées de laves, une flore de la forêt primaire pluviale, la savane et la brousse, une végétation semi-xérophile et une végétation éricoïde en altitude.

Le milieu physique marin et côtier constitue également un potentiel naturel important caractérisé par une diversité d'écosystèmes dont les récifs coralliens, les herbiers sous-marins, les plages, les mangroves, les îlots. La zone sud de Mohéli incluant les îlots de Nioumachoua constitue une référence sur les plans écologique et esthétique avec ses différents types d'habitats, sa richesse en ressources halieutiques et la présence d'espèces mondialement protégées comme la tortue marine. Cette zone est répertoriée comme un des meilleurs sites de plongé sous-marine de l'Océan Indien. En effet, les écosystèmes marins et côtiers sont caractérisés par une biodiversité importante dont le rôle est indispensable dans la chaîne trophique des ressources vivantes côtières et marines ainsi que comme zone tampon contre l'érosion marine. Parmi ces écosystèmes on dénombre les unités suivantes : (i) les mangroves constituent l'habitat spécifique de nombreuses espèces de poissons, de mollusques, de crustacés, d'oiseaux, de mammifères marins comme les dugongs ainsi que de nombreuses espèces à une étape de leur cycle de vie (zones de reproduction, d'alevinage et de nurseries) ; (ii) les herbiers sont écologiquement importants, servant de support à de nombreux organismes fixés (algues, hydraires, bryozoaires, ascidies) et de refuge, de nourriture, d'aires de reproduction, et de nurseries pour de nombreuses espèces marines; ils sont donc économiquement importants en matière de ressources ; (iii) les récifs coralliens sont considérés dans le milieu océanique tropical comme étant les écosystèmes les plus productifs au monde par la grande capacité d'adaptation du mode nutritionnel d'un certain nombre d'espèces dont notamment les coraux et par le recyclage rapide et très efficace des nutriments. Par ce fait, la production des récifs coralliens constitue un atout pour la pêche artisanale, etc. ; (iv) les lacs et marécages, pour leurs fonctions écologiques en tant que "zones humides"; le lac Boundouni à Mohéli a été classé comme site Ramsar d'importance mondiale ; (v) les îlots et rochers émergents sont colonisés par une végétation naturelle et disposent de plus pour la plupart des zones de nidification d'oiseaux et des plages de ponte des tortues ; (vi) les plages de sable noir, etc.

Enfin, il existe une biodiversité spécifique puisque les Comores regorgent d'une diversité d'espèces de faune et de flore dans les habitats naturels dont certaines sont endémiques et/ou menacées d'extinction. Il y en aurait d'autres encore inconnues de la science; dont les inventaires très incomplets ne permettent pas d'apprécier la richesse spécifique. Les Comores hébergent certaines espèces de faune et de flore parmi les moins étudiées et les plus menacées de l'Océan Indien. Selon les données disponibles, pour la flore, plus de 33% des plantes vasculaires indigènes sont endémiques dont 36 espèces d'orchidées. Pour l'avifaune nicheuse, l'endémisme atteint 25% et 75% respectivement aux

niveaux spécifiques et sous-spécifiques. Quatre parmi les sept espèces d'oiseaux menacées sont endémiques au Mont Karthala sur la Grande Comore. D'autres exemples de la faune endémique comprennent des espèces rares et menaces d'extinction à très court terme, comme la roussette de Livingstone, une espèce de chauve-souris géante (*Pteropus livingstonii*), dont on retrouve quelques centaines d'individus, et d'autres espèces, détaillées dans le tableau ci-dessous. Une espèce rare et menacée, d'intérêt écologique et scientifique à l'échelle mondiale est le coelacanthe (*Latimeria Chalumnae*) connu seulement à partir des registres fossilifères jusqu'à sa découverte par la science en 1938.

Les eaux des Comores sont poissonneuses en quantité et en diversité notamment à Mohéli où le récif corallien est très développé sur tout le pourtour de l'île. Les poissons récifaux, très convoités par la pêche et facilement accessibles, jouent un rôle important dans la chaîne alimentaire en milieu marin. Le nombre d'espèces est estimé à plus de 800, mais le potentiel de production n'est pas encore totalement cerné. En plus de ses attraits touristiques, la biodiversité offre des potentialités importantes pour la recherche scientifique au profit du génie génétique, la médecine, l'industrie pharmaceutique et l'agriculture.

(ii) Des ressources énergétiques nouvelles et renouvelables réelles :

La principale source d'énergie provient des ligneux et de la biomasse végétale qui couvrent environ 78% de la demande nationale et sont utilisées à 75% par les usages domestiques, 19% pour les distilleries d'ylang-ylang et 6% pour diverses activités (*fabrication de la chaux...*). Les autres besoins énergétiques notamment pour le transport et la production d'électricité sont essentiellement couverts par les produits pétroliers importés. Ces informations issues du diagnostic de l'état de l'environnement aux Comores réalisé en 1993 ont besoin d'être actualisées dans le détail pour tenir compte de l'évolution de la situation du pays; néanmoins, les deux tendances majeures – prédominance de l'usage domestique du bois de chauffe et usage presque exclusif des hydrocarbures pour la production électrique - restent présentes.

Cependant, d'autres énergies de remplacement pourraient être développées; ce sont notamment: (i) l'énergie hydroélectrique à Anjouan et Mohéli dont la production offre l'avantage que les communautés locales peuvent mieux faire un lien direct entre l'existence de la forêt sur les bassins versants des rivières, la disponibilité en eau du cours d'eau et la fourniture en électricité; (ii) l'énergie solaire qui a actuellement vocation à fournir un appoint en électricité : son utilisation peut réduire la consommation des produits importés et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations; l'impact de son utilisation sur la forêt est réel dans la mesure où les usages domestiques les plus consommateurs d'énergie reposent sur le bois, et que l'on a aux Comores des dispositifs comme les "*fours solaires*", dont le contexte climatique justifierait facilement l'usage; (iii) deux sources d'énergie potentiellement très présentes aux Comores, qui sont inexploitées et qui sont enfin l'énergie éolienne et la géothermie avec le Karthala.

(iii) zones économiques exclusives ou ZEE fort riches en upwelling, donc riches en ressources halieutiques vivantes (pêches) et autres :

Pour ce qui est des pêches, la mise en place des moyens humains et technologiques (satellites, analyse bathymétrique, etc.) nécessaires à la gestion des stocks et au contrôle de leur exploitation dans les ZEE devrait se traduire par des échanges avec les partenaires des Comores pour la formation de biologistes des pêches et des techniciens, la réalisation de campagnes océanographiques (évaluation des stocks, etc.), la fourniture des moyens de contrôle (télé-détection, bateau de surveillance, etc.), la constitution de bases de données régionales maritimes, l'assistance pour la définition des législations avec l'entrée en vigueur de la convention sur le droit de la mer. Le développement aquacole serait envisagé dans le cadre d'un programme plus adapté aux caractéristiques comoriennes (techniques, espèces, etc.) ; cette approche devrait être applicable à l'aquaculture industrielle comme aux différentes formes d'aquaculture artisanale (marine et continentale).

(iv) le gisement du tourisme écologique :

A propos du tourisme, on constate qu'aujourd'hui il y a une demande croissante d'exotisme, de dépaysement et de voyage (si possible le plus rare) dans les mégapoles occidentales. Cette demande est plus complexe que par le passé. Elle comporte maintenant un triple besoin, de nature en harmonie avec l'homme (écologie), de culture (on ne veut plus bronzer idiot), et de rareté (souci de particularisme individuel, recherche des "must" au niveau mondial après l'avoir été au niveau national puis régional).

De plus, cette demande d'exotisme se traduit tant au niveau du voyage touristique qu'à celui des consommations artisanales, alimentaires et culturelles. Les sociétés développées riches consomment à l'heure actuelle infiniment plus de rêves et d'immatériel que de produits au sens concret du terme. L'image associée à un produit représente en valeur marchande beaucoup plus que le produit lui-même. Dans cette nouvelle donne, les Comores ont l'occasion de transformer des handicaps en avantages et de développer des synergies potentielles inexploitées entre développement touristique intelligent et capture de nouveaux marchés, par la valorisation de leur image, des productions traditionnelles d'exportation locales.

En effet, au delà des atouts déjà mentionnés précédemment, les Comores possèdent :

- une nature plus ou moins encore vierge en équilibre avec son peuplement humain et non déstabilisée par un développement industriel quelconque ;
- une culture spécifique très originale qui peut parfaitement être valorisée par le développement d'un artisanat, la restauration des acquis et le respect de règles d'urbanisation et d'architecture ;
- une série de "must" c'est-à-dire de points d'excellence au niveau mondial dont la nature les a dotées : (i) l'absence totale d'eau de ruissellement dans certaines îles, notamment la grande Comore, entraîne phénomène unique au monde, une eau côtière de pureté océanique dont la visibilité dépasse 60 à 80 m. cette eau, associée à la richesse légendaire de la faune tropicale de l'Océan Indien en fait un des paradis mondiaux de la plongée sous-marine, marché touristique très ciblé en plein développement à l'heure actuelle ; (ii) la présence sur la grande Comore d'un important volcan extrêmement actif, le Karthala, y a développé une faune flore et des paysages tout à fait uniques et spécifiques, fournissant un large potentiel

de développement au tourisme écologique ; (iii) la présence aux Comores de deux importants animaux uniques au monde : le Cœlacanthe (emblématique des Comores) dont le nom est presque plus connu que les Comores elles-mêmes et les chauves-souris géantes des îles Comores qui comptent parmi les plus grandes du monde. A ces chauves-souris géantes, il faut ajouter le Cœlacanthe, fossile vivant par excellence de large taille jusqu'à 2 m de longueur et 100 kg de poids est un candidat important, au titre de chaînon manquant, entre les poissons et les premiers vertébrés terrestres. Ces 2 espèces représentent objectivement des gisements non négligeables pour un tourisme écologique intelligent.

- enfin, les eaux du canal du Mozambique qui baignent les Comores sont réputées pour la grande pêche sportive (espadon, thon, voilier etc...).

Cela étant, les Comores devraient pouvoir équilibrer ou même diversifier leur système de production à base agricole classique vers un nouveau secteur qui n'est autre que le tourisme écologique. Ce dernier fera partie d'un plan d'aménagement côtier intégré et en harmonie avec l'environnement insulaire.

(v) une population jeune et battante qui a besoin d'un autre système éducatif :

La jeunesse comorienne très battante, a besoin de s'accrocher à un objectif, à un rêve et mérite une vie pleine d'espoir, de projets d'avenir. C'est possible de lui donner une chance pour qu'elle puisse jouer pleinement son rôle dans notre société d'aujourd'hui et de demain. C'est pour cela qu'il faut commencer par revoir notre système éducatif qui est trop rigide et qui affiche de façon notoire un manque de considération et d'intégration dans un contexte de développement national déterminé. C'est pour cela qu'à court terme, il faut envisager (i) au niveau national une adaptation de notre système éducatif non seulement aux objectifs de notre programme de développement ; (ii) au niveau local, une formation professionnelle adaptée et aboutissant à des vrais professionnels et de spécialistes dans tous les secteurs de la vie quotidienne. Pour le long terme, il faut viser le marché de l'emploi sous-régional, etc. C'est pour cela qu'il faut une éducation primaire adaptée et de qualité ; un enseignement secondaire et/ou supérieur approprié aux besoins de l'économie non seulement nationale mais sous-régionale (qualité de la formation et adaptation aux filières présentant un avantage comparatif et compétitif national, régional ou mondial), etc.

II. CARACTERISTIQUES ET EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE L'ECONOMIE COMORIENNE :

(i) Caractéristiques et évolution de la croissance économique depuis l'indépendance :

Malgré les potentialités internes connues à travers les secteurs productifs décrits ci-dessus, la performance de l'économie comorienne depuis l'indépendance a été décevante. Si l'on se fie aux sources des institutions financières internationales, le PIB réel et le revenu

par habitant ont décliné respectivement de 0,3% à 0,6% (selon la source) et de 2,9% annuellement au cours des années 90. Une estimation du Fonds Monétaire International pour l'année 2000 indique un PIB par tête de 356 dollars, tandis que la Banque Mondiale suggère un PNB de 350 dollars cette même année. La croissance de la richesse nationale mesurée par le Produit National Brut a été de 0,9% par an en moyenne depuis 1986 contre un taux d'accroissement démographique qui était de 2.7% en moyenne durant la décennie des 80 et est certainement resté élevé au cours des années 90. Cela a donc entraîné une croissance du PNB par habitant négative, à -1,7% par an en moyenne, et un accroissement consécutif de la pauvreté, qui touchait, en 1995, 47% des ménages et 53% de la population. La croissance économique comorienne mesurée par le Produit Intérieur Brut est estimée à -1,4% pour 1999, soit un résultat nettement inférieur au taux de -0,5% en 1998, comme au taux annuel calculé entre 1990 et 1999, qui est de -0,6%. Si cette situation devait perdurer (sous les mêmes hypothèses), l'incidence de la pauvreté sur les ménages passerait à 63% en 2005 et à 73% en 2010.

La part de la richesse nationale imputable au secteur primaire fluctue autour des 40% , et la quasi intégralité des ressources commerciales d'exportation reposent sur ce secteur, autour d'un nombre très limité de productions, qui se restreignent d'ailleurs avec le temps : si la vanille reste la première source commerciale de devises et l'ylang-ylang, le "produit phare" des Comores, le poivre et le coprah ont pratiquement disparu, et le clou de girofle, qui s'était effondré avec les cours internationaux, a connu une embellie remarquable mais probablement ponctuelle en 1999 (due d'ailleurs à une flambée des prix, multipliés par 5 et non à une production élevée, la forte production de 1998 ayant connu une mévente décourageante). Le secteur secondaire est pratiquement inexistant en dehors de petites activités d'intérêt local sans visées exportatrices (sauf en ce qui concerne la première transformation des productions agricoles exportation).

Le pays a donc toujours souffert structurellement d'une balance commerciale chroniquement très déficitaire. Pourtant, l'évolution de la conjoncture extérieure aurait pu être lui être relativement favorable, principalement sous la forme d'une augmentation de la demande internationale, malheureusement celle-ci a profité plutôt largement aux pays concurrents. Jusqu'au milieu des années 90, les prix à l'exportation se sont bien maintenus (mais la tendance ne reste favorable que pour les essences de parfum), du moins en monnaie nationale, grâce à la dévaluation de 1994, car les prix en devises ont nettement fléchi.

Les résultats économiques insuffisants traduisent la détérioration progressive de l'économie depuis le milieu des années 80; mais si le paysage économique actuel se résume à deux mots, "crise" et "récession", cela ne fait que traduire une aggravation conjoncturelle dans une économie structurellement fragile.

L'évolution de la croissance économique depuis l'indépendance est résumé dans le tableau ci-dessous. Ce tableau permet de distinguer cinq périodes de performance variable en terme de croissance économique :

1975/1978, 1979/1985, 1986/1990, 1991/1993, et 1994/1999.

Quelques résultats économiques des Comores, 1975-1999

	1975/78	1979/85	1986/90	1991/93	1994/ 99
Croissance moyenne du PIB (% par an)	-6,1	6,2	1,5	5,7	0,3
Croissance moyenne du PIB par habitant (% par an)	-4,6	3,4	-1,1	3	-2,2
Solde budgétaire (% du PIB)	--	-14,9	-15,8	-11,6	-12,3
Ratio investissement/PIB (%)	--	33,3	21,5	21,0	18,3
Croissance des exportations en valeur (% par an)	--	9,3	5,1	0,5	-2,5
<i>Sources : Direction de la statistique, World Development Indicators database (Banque Mondiale), Rapport sur le développement humain (PNUD 2001)</i>					

(ii) Les périodes de croissance économique depuis l'indépendance :

Les lendemains de l'indépendance (1975-1978) : difficultés de départ d'un Etat faible

Au moment de l'accession à l'indépendance en 1975, les Comores n'avaient pas une économie florissante, ni des institutions suffisamment préparées pour une bonne gestion des ressources publiques. Parmi les atouts du pays on pouvait noter : une agriculture d'exportation en relative bonne santé; une économie de subsistance adaptée aux besoins d'une population encore relativement peu importante (estimée à quelque 285.000 habitants); et un engagement idéologique prônant un développement endogène et l'équité entre les personnes et les îles dans la répartition des fruits du développement. Au nombre des faiblesses, il y avait : une population active peu qualifiée comparée à celle des autres îles de la région et celle d'aujourd'hui ; une fonction publique inexpérimentée et ne pouvant

fonctionner sans l'appui d'une expertise extérieure, mais quand même obligée de reprendre "au pied levé" la gestion du pays, immédiatement abandonnée par la France; une économie déjà lourdement tributaire des cours de matières premières sur lesquels le pays n'avait aucun contrôle; et un taux de croissance démographique élevé (environ 3% par an).

La période d'expansion économique (1978-1985)

Dès l'année 1978, l'une des priorités du gouvernement a été de rattraper le retard et de solliciter les donateurs extérieurs de financer l'infrastructure indispensable au développement du pays. La croissance annuelle moyenne du PIB réel tirée principalement par les investissements sur financement extérieur s'établit à 6,2% et la croissance annuelle du revenu par habitant à 3,4%. Les investissements ont augmenté de 20% par an et les exportations de 5%. Ces tendances ont été sous-tendues par ce qui apparaît comme une transformation structurelle de l'économie, avec une croissance annuelle de l'industrie manufacturière de 6,4%. Les résultats du secteur agricole, en revanche n'avaient pas été à la hauteur : la production ne progressa que de 2% par an, soit un niveau insuffisant pour tenir le rythme de la croissance démographique. Le taux d'inflation annuel ne dépassa pas 8% en moyenne, le déficit du compte courant restait maîtrisable et aucun signe n'annonçait la prochaine crise de l'endettement public extérieur et intérieur, quoique la dette extérieure ait commencé à connaître une certaine progression.

La période de récession économique (1986-1990)

La croissance moyenne tomba à 1,5% sur la période 1986-1990, entraînant une baisse du revenu réel par habitant de 1,1% et la croissance réelle des exportations devint négative. Associée à la réduction du financement extérieur, cette évolution entraîna une forte compression des importations, qui à son tour freina la petite activité manufacturière dont la croissance chuta à 1% par an. Le ratio des investissements sur le PIB entamait alors sa longue période de déclin, s'effondrant de plus d'un tiers (il est passé de 33% à 21,5%) et hypothéquant les perspectives de reprise et de croissance. Les bailleurs de fonds d'aide publique au développement sous forme de dons ayant choisi de réduire leurs engagements, il fallut avoir recours aux emprunts extérieurs et l'endettement extérieur s'aggrava considérablement. La dette extérieure est en effet passée de 30 millions de dollars en 1975 (40% du PIB) à 220 millions en 2000 (111% du PIB); mais l'essentiel de cette dette s'est bien formé durant la période de récession, puisque la dette oscille entre 190 et 220 millions de dollars au cours des années 90.

Un moment de répit (1991-1993) avant la spirale de la récession (1994-1999)

Face aux difficultés économiques de la fin des années 80, les Comores ont sollicité un soutien auprès des institutions financières internationales pour aider à résoudre leurs problèmes de balance des paiements. Cette assistance a d'abord été fournie par le FMI dans le cadre d'un programme de stabilisation. Le "Shadow Programme" qui a été adopté comprenait deux volets dont le premier consistait à établir la justesse des prix, c'est à dire à faire en sorte que le prix des devises, du capital et des biens et services intérieurs reflètent leur rareté relative. Le deuxième volet, fondé sur la conviction que l'Etat intervenait trop dans la production et les finances, consistait en un programme de désengagement de l'Etat

dans l'économie. Les réformes du secteur public et la libéralisation financière s'inscrivaient dans le cadre de ce programme. Les résultats de cette réforme structurelle sont extrêmement controversés. Les Comores ont sombré dans une période de stagnation et de récession : le revenu par habitant a ainsi évolué de -1,3% par an en moyenne entre 1986 et 1994, soit -1,1% entre 1986 et 1990, et -1,4% entre 1990 et 1994 (pour environ -2,1% depuis 1995), mais sur la courte période 1991-1993, on a assisté à un sursaut de *croissance* annuelle de 3% du PIB par tête. S'agit-il comme beaucoup le pensent d'une fluctuation sans signification particulière? Ou s'agit-il, comme d'aucuns voudraient le croire, d'un signe d'efficacité des mesures drastiques de l'Ajustement Structurel, qui prouveraient même que le pays était parti dans la bonne direction et n'a pas pu maintenir le cap? En tous cas, quelle que soit la réponse à cette question, le pays est entré dans le piège spirale de la faible croissance, de la montée de la pauvreté et de la montée des inégalités.

(iii) L'évolution de la structure de l'économie comorienne :

Les tendances observées des dernières décennies

La transformation de la structure économique est un élément déterminant dans le processus de développement. Il est généralement admis que pour accéder à une croissance économique rapide et soutenue, le pays doit procéder à une diversification systématique et conséquente de la *production*, de l'*emploi* et des *exportations*. Partant de ce postulat, les variations de la production nationale et de l'emploi donnent une idée générale du *statisme* de la structure de la valeur ajoutée des Comores depuis l'indépendance. A la fin des années 90, le secteur primaire - c'est à dire l'agriculture, la sylviculture et la pêche - continue de fournir, comme dans les années 70 et 80, l'essentiel de l'emploi et la quasi totalité des exportations. En fait, la structure économique n'a guère évolué depuis la période antérieure à l'indépendance. L'incapacité des Comores à diversifier son économie explique les piètres résultats obtenus depuis 1975.

Pour financer l'importation du riz qui constitue la nourriture de base de la population, les Comores dépendent de l'exportation de quelques produits de base agricoles sujets à des variations incessantes de prix sur le marché international; or la seule importation du riz, certaines années, dépasse le montant total des exportations.... Les fluctuations des termes de l'échange des produits d'exportation ainsi que de fortes variations dans les volumes produits expliquent pourquoi les exportations ont aussi peu contribué à la croissance du PIB. Les performances agricoles limitées au cours des trois dernières décennies se reflètent dans la modicité du taux de croissance moyen de la valeur ajoutée agricole, moins de 2% sur la période, mais avec des fluctuations notoires (voir tableau ci-dessous).

Structure de la croissance du PIB, 1980-1999

Activité économique	Croissance annuelle du PIB (prix de 1990, en %)				Part du PIB en 1999
	80-85	85-90	90-95	95-99	
Agriculture	4,1	3,3	0,4	-4,8	38,7
Secteur manufacturier	4	4,8	3,7	-15,6	4,2
Eau, électricité	6,4	6,2	3,6	12,6	1,5
Construction	3,8	-18,2	17	-2,4	6,2
Commerce et tourisme	1,8	1,2	3,2	3,6	26,6
Transport, communications	7,2	6,4	1,5	3,7	4
Administration publique	10,6	0,6	-4,9	-3,4	12,4
Autres services	0,9	1,8	-1,2	-8,1	6,4
PIB au prix du marché	4,4	1,1	-1	-1,6	100

Source : Direction de la statistique et World Development Indicators database, 2000, World Bank.

Globalement, l'agriculture et le commerce/tourisme représentent l'essentiel de l'activité économique et comptent pour environ 65% du PIB en 1999, contre 11% pour les services divers et la construction et 4% seulement pour l'industrie manufacturière. Le pays étant très ouvert du fait de son insularité, les échanges de biens et services (importations plus exportations) représentent plus de la moitié du PIB, soit 66%. L'économie comorienne est une économie de consommation : au cours des années 90, la consommation a représenté plus de 90% du PIB et c'est l'épargne étrangère, principalement sous forme de transferts publics et privés, qui finance l'investissement intérieur brut total. Ainsi, le pays est resté tributaire de l'aide internationale qui s'est inscrite à la baisse depuis 1993. La valeur nette annuelle de l'aide au développement par habitant qui avait atteint une moyenne de 115 dollars au cours de la période 1980-1992 se situe en 1999 à 45 dollars. Cette baisse spectaculaire est à mettre partiellement sur le compte des soubresauts de la vie politique, qui ont entraîné un gel de nombreuses aides jugées non prioritaires. De l'analyse du PIB, on note que la décroissance de l'offre ces dernières années vient principalement du secteur primaire dont la base est des plus réduites. Le secteur primaire est, comme il est

d'usage, relativement peu productif puisqu'il occupe une part de la force de travail estimée à plus de 70%, pour engendrer autour de 40% de la richesse nationale. Les industries, pour l'essentiel la petite transformation et le BTP, ne représentent que quelque 10% du PIB. Le tourisme, volontiers considéré comme une des sources potentielles de croissance économique des Comores⁸, ne parvient pas à démarrer, malgré les nombreuses réalisations; bien pire, on observe une régression avec la stagnation ou la fermeture d'infrastructures hôtelières et l'abandon de l'escale de Moroni par la plupart des grandes compagnies aériennes internationales. On ne s'étonne donc pas que les fondements actuels de l'économie comorienne reposent sur le tertiaire, qui engendre la moitié du PIB, et plus spécialement sur le commerce et l'administration, qui, à eux seuls, représentent aux alentours de 40% du PIB. L'importance du commerce (dont l'activité est mesurée par les marges commerciales) reflète l'importance des importations qui couvrent plus de 45% de la consommation et représentent 40% du PIB. Si les Comores n'arrivent pas à diversifier leur appareil productif, il sera illusoire d'envisager l'adaptation de son économie à l'évolution des conditions externes qu'imposent de la mondialisation.

La préférence à l'importation résulte du faible développement de la base productive. Les Comores semblent s'orienter vers une économie de comptoir avec des intérêts locaux qui se trouvent au centre d'un système qui renferme une logique totalement mercantile. L'autre pilier de l'économie comorienne réside dans l'administration. Son poids dans le PIB est, selon les années, compris entre 12 et 20%, avec une tendance globale à la diminution, largement due à la déflation de la fonction publique imposée par l'Ajustement Structurel. Principal employeur du pays, avec plus du tiers de l'emploi salarié, l'administration publique alimente le circuit économique et notamment le commerce par une dépense publique très importante (35% de la production intérieure brute). Cette situation ne reflète pas un effort particulier dans le domaine de l'investissement, mais résulte de la distribution de revenus directs. Cette stimulation de l'économie par la dépense publique pourrait être saine si elle ne reposait pas sur une impasse majeure : les recettes publiques sont anormalement faibles et dépendent à 80% des impôts directs sur le commerce international. Fortes dépenses publiques, prélèvements non optimisés, la conséquence est évidente : un déficit budgétaire (hors dons) en permanence supérieur à 40% des dépenses qui est compensé par une accumulation permanente d'arriérés.

La question des transferts privés

Le pays est finalement entretenu artificiellement par les abondants transferts des Comoriens émigrés. Ces transferts compensent le manque de capacité productive interne; s'ils constituent un élément appréciable, voire indispensable sur le court terme, du "filet de sécurité" contre la pauvreté ; ces transferts ont aussi l'effet pervers de contribuer ainsi à maintenir la situation de sous-développement du pays en substituant en quelque sorte l'assistance à l'investissement...Une question de première importance est évidemment de pouvoir estimer le volume de ces transferts, ce qui est loin d'être chose simple; il y a là un vaste "chantier" pour l'étude, qu'il serait probablement souhaitable de pouvoir approfondir. Les données émanant de la Banque Centrale et synthétisées par le FMI (FMI 1997, FMI 2001), qui proposent les agrégats des balances commerciale et des paiements, font figurer un poste "voyages" qui comprend notamment les transferts privés. Ce poste n'est devenu positif qu'au début des années 90 et, après s'être situé aux alentours de cinq milliards par an, il dépasse les dix milliards depuis 1998. Cependant, il s'agit d'un poste "synthétique" dont la

décomposition n'est pas précisée. On est parti de cette estimation pour suggérer que les transferts réels seraient de l'ordre du double (les entrées en devises, principalement du franc français (aujourd'hui euro), n'étant pas nécessairement déposés en banque mais pouvant servir au financement direct de consommations, à l'intérieur ou par achats à l'étranger). On se trouverait donc dans une estimation de l'ordre de dix milliards vers 1995. Par ailleurs, on peut citer l'approximation : "on sait qu'il y a en France de l'ordre de 40000 ménages comoriens ; supposons que chaque ménage transfère chaque année de l'ordre de 10 000 francs français, ce qui semble un plancher ; $40\ 000 \times 10\ 000 = 400$ millions de francs français" (PNUD 1999), soit un montant de trente milliards de francs comoriens; cependant, tant l'estimation du nombre de ménages que celle des montants "individuels" transférés peut être sujette à caution. De son côté, dans son rapport à la Conférence des pays les moins avancés, le gouvernement comorien cite à la fois ce chiffre de trente milliards et le chiffre de dix milliards (Rapport Comores, 2001). Enfin, la Chambre de Commerce des Comores estimait à même époque les transferts privés à vingt milliards. Bref, selon le degré de certitude de la source, la variation de l'estimation va du simple au sextuple, ce qui n'est pas très rassurant, d'autant que l'importance absolue des montants en jeu est considérable quand on sait que les chiffres totaux des importations entre 1995 et 2000, par exemple, se maintiennent en dessous de vingt-sept milliards, et que les exportations n'ont jamais dépassé les sept milliards! On peut cependant penser qu'un montant de vingt milliards serait un chiffre plancher en 2000, dans la mesure où le poste "voyages" monte très vite (les données provisoires pour 2000 le rapprochent de 15 milliards) et, si l'on respecte la règle – strictement intuitive – selon laquelle la Banque Centrale n'appréhende que la moitié des fonds transférés, le chiffre de trente milliards revient. Il faut cependant noter que la croissance du poste "voyage" est extrêmement rapide (il a presque triplé sur l'espace d'une demi-douzaine d'années), ce qui ne correspond pas nécessairement au sentiment général : peu de gens seraient prêts à croire que l'argent rapatriés par les migrants aurait augmenté dans de telles proportions. Il n'en reste pas moins que, même avec les estimations les plus timorées, les transferts privés représentent actuellement la première source en devises du pays, et que cette source semble bénéficier à une proportion importante de la population (ce qui n'est pas nécessairement le cas des retombées des exportations).

Une tentative d'intervention : la dévaluation du 12 janvier 1994

L'analyse de l'évolution de la balance de paiements dans le temps est indissociable de la dévaluation du franc comorien en janvier 1994 (1 franc français passe de 50 à 75 francs comoriens) concomitante d'une aggravation de la balance commerciale. L'un des déterminants de la dévaluation était de permettre aux Comores de recouvrer une compétitivité - prix afin de faciliter le retour aux grands équilibres macro-économiques que l'ajustement réel n'avait pu susciter. Cette mesure, réclamée par les institutions financières internationales, visait de façon classique le rétablissement de l'équilibre des échanges extérieurs par le jeu de l'effet quantité. La réduction des besoins de financement extérieur engendrée par l'assainissement économique, lui-même provoqué par le changement de parité et les mesures d'accompagnement, était supposé entraîner une diminution progressive des flux d'aide extérieure par une relève progressive des financements privés. Qu'en est-il de la situation d'après la dévaluation? Globalement, on peut résumer la situation en trois constats : elle n'a guère favorisé les exportations; elle a peu réduit les importations; elle ne semble pas avoir encouragé la substitution de produits locaux aux produits importés : (i) La dévaluation n'était pas suffisamment énergique pour réduire significativement le prix relatif

des produits d'exportation comoriens sur le marché international, comparé à Madagascar pour la vanille ou à l'Indonésie pour le girofle. Elle n'a donc pas pu contribuer à la relance des filières d'exportation. De toute façon, ces marchés étaient saturés au niveau mondial si bien que le bénéfice attendu ne pouvait s'avérer que minime ; (ii) Il existe une très forte rigidité dans la consommation des produits de l'extérieur. Les *commerçants* maintiennent leurs marges d'importation et jouent peu sur ces marges pour accroître leur part de marché ou pour investir. Les *agriculteurs* ont tendance à ajuster le prix de leurs produits vivriers sur le prix du riz importé pour maintenir leur pouvoir d'achat. Il y a donc peu de concurrence des produits vivriers vis à vis des produits alimentaires importés. Les particuliers gardent leurs habitudes de consommation pour un certain nombre de produits et préfèrent consommer du pain de blé plutôt que de manioc, du riz plutôt que du taro, du manioc ou des pommes de terre ; il en est de même pour les vêtements, étoffes et bijoux. On a ainsi vu la consommation de riz s'accroître après la dévaluation malgré la forte augmentation de son prix. Pourtant des incitations financières, ou des actions promotionnelles, pourraient orienter la demande vers la consommation prioritaire de produits locaux ; (iii) Il y a donc eu peu de substitution de produits locaux aux produits importés. Il existe pourtant des possibilités pour les produits alimentaires, les boissons, les vêtements, les bijoux, etc.. Il est vrai, cependant, qu'elles se heurtent à un problème de qualité (notamment concernant la qualité des bijoux), au coût de production (en l'absence de grand marché intérieur ou en raison du coût d'entrée sur les marchés extérieurs) et aux habitudes de consommation (pour la consommation de béton local comme pour les habitudes alimentaires mentionnées ci-dessus).

Il faut cependant reconnaître aussi des effets positifs à la dévaluation : (i) Si une certaine dégradation de la balance commerciale est due à la dévaluation, celle-ci a eu des effets très positifs sur les transferts privés venant de l'étranger. Cela n'a cependant pas permis de combler le déficit commercial, du moins dans les chiffres officiels tels que la Banque Centrale peut les estimer; le déficit de la balance des paiements courants s'en accroîtra donc d'autant. De plus, l'instabilité politique actuelle, et la perte de confiance qu'elle engendre, continuent de décourager les investissements extérieurs (voire même le tourisme), susceptibles d'amener des devises. Mais si la réalité du volume des transferts privés, discutée plus haut, est avérée, on peut penser qu'elle refléterait en partie un effet indiscutablement positif de la dévaluation ; (ii) On a assisté à un rapide retour à la stabilité des prix après la dévaluation, en bonne part grâce à la parité du franc comorien vis à vis du franc français. L'économie a retrouvé un nouvel équilibre, qui n'est guère plus satisfaisant que le précédent - et qui ne semble pas pouvoir être amélioré par les seules manipulations monétaires d'un système à parité fixe.

L'analyse des ratios des échanges extérieurs donne une mesure de l'échec patent de la dévaluation au niveau de son "effet quantité" (tableau ci-dessous). Le ratio des importations au PIB s'est accru en 1994 et 1995, respectivement de 22,9% et de 26,6% par rapport à l'année précédant la dévaluation. En 1995, l'augmentation des importations a été principalement imputable à la très forte augmentation en volume (+46%) et surtout en valeur (+109%) des achats de riz dont les cours mondiaux ont fortement progressé. La contraction en volume des importations ne s'est pas vérifiée. De plus, par rapport à 1993, le ratio des exportations au PIB a connu une détérioration de 2,6 points en 1994 et de 3,2 points en 1995. En effet, l'année 1995 a enregistré une nouvelle détérioration du commerce extérieur, les exportations diminuant encore de 6,7% après une baisse de 26,2% en 1994.

Ces mauvais résultats apparaissent liés à la mauvaise tenue des cours mondiaux des matières premières que peuvent offrir les Comores, mais aussi à une insuffisance de l'offre de ces principales spéculations (ylang-ylang, vanille, girofle).

Ratios des échanges avec l'extérieur :

Pourcentage	1993	1994	1995	1996	1997
Importations/PIB	18,8	23,7	24,9	22,9	22,5
Exportations/PIB	8,2	5,8	5,3	3	3,1
Balance commerciale/PIB	-10,6	-17,9	-19,6	-19,9	-19,4
Balance courante (hors transferts publics)/PIB	-13	-22,9	-22,3	-19,1	-15,8
Transferts publics/PIB	15,3	16,6	12,6	9,6	11,8
Balance courante (transferts publics inclus)/PIB	2,3	-6,2	-9,6	-9,5	-4

Source : Direction de la statistique et World Development Indicators database, 2000, World Bank.

Au total, rapporté au PIB, le déficit de la balance commerciale s'est creusé de 65,1% en 1994 et de 77,3% en 1995 par rapport à l'année précédant le changement de parité. On note une aggravation du déficit de la balance courante hors transferts publics en 1994 (8,9 points) suivi d'un léger redressement en 1995 (0,6 points), le solde retrouvant un niveau proche de 1992. Les transferts publics représentent selon les années, deux à trois fois la part des exportations dans le PIB, ce qui traduit la très forte dépendance des Comores à l'égard de l'aide extérieure. La réduction du ratio transferts publics/PIB à partir de 1995 traduit l'absence d'accord avec le FMI sur un Programme d'Ajustement Structurel. En conséquence, la balance courante s'est également dégradée de 8,5 points en 1994 et de 11,9 points en 1995 par rapport à 1993.

Globalement, les échanges des Comores avec l'extérieur sont structurellement déficitaires. En effet, bien que les balances des transferts et des capitaux à long terme soient excédentaires pour certaines années, les autres soldes de base de la balance des paiements accusent des déficits chroniques. Sur la période 1989-99, le déficit de la balance commerciale représente une moyenne de 23,5% du PIB. Seule l'année 1994 a enregistré un déficit inférieur à 20% du PIB, une relative "performance" qui est à attribuer à l'effet immédiat de la dévaluation. La principale explication de ces déficits structurels se situe très simplement dans une base excessivement étroite des exportations, qui ne reposent pratiquement que sur trois produits (vanille, ylang-ylang et girofle - et encore ce dernier a-t-il connu des périodes de quasi disparition). Cela étant, l'évolution de la balance commerciale montre que le taux de couverture des importations s'est fortement détérioré ces dernières années, passant d'une moyenne de l'ordre de 40% sur les six années précédant la dévaluation à 20% en moyenne sur les six années qui l'ont suivie. Ces résultats révèlent que la santé du franc comorien apparaît menacée. Cette aggravation continue de la balance

courante implique qu'à terme, devrait présenter la nécessité d'une nouvelle dévaluation à moins d'admettre une croissance continue de l'encours de la dette extérieure.

(iv) Le circuit économique

De ce qui précède, il ressort clairement que la "richesse" des Comores est entretenue artificiellement par les transferts publics et privés. Cette "*économie de transfert*", par sa fonction macro-économique, est la clé de voûte de l'ensemble du système économique comorien. Une esquisse de description du bouclage macro-économique, c'est à dire la fermeture du circuit économique par l'enchaînement des interactions entre tous les acteurs, assuré artificiellement par les transferts (publics et privés) venant de l'extérieur, permet de mieux comprendre cette situation.

Les interactions présentées ci-après montrent les enchaînements économiques caractéristiques de l'économie et du blocage du développement. Aux deux extrêmes du circuit, se situe l'*extérieur*; pour l'essentiel il s'agit de l'aide publique au développement et des transferts privés en provenance principalement de la France. En *entrée*, figurent les transferts publics et privés. En *sortie*, deux flux se combinent pour équilibrer la balance de paiements, le solde de la balance courante des biens et services (le déficit commercial) et le flux net de capitaux. Les besoins d'investissement sont financés par les transferts et donnent naissance à une permanence du financement de l'économie à partir de l'épargne étrangère. De ce point de vue, le système économique fonctionne avant tout sous perfusion externe puisque c'est l'épargne étrangère qui finance presque en totalité les investissements publics. Les transferts permettent essentiellement de financer une dépense très fortement orientée vers la consommation.

L'incitation à entreprendre une activité productive se trouve contrariée par plusieurs éléments. Les coûts des facteurs et des intrants (en raison de fortes marges d'importation) n'offrent pas des conditions de rentabilité satisfaisante et des profits à la mesure des normes de revenus escomptés. Pour les productions locales, la taille de marché est trop petite pour permettre la mise en œuvre d'une organisation garantissant une bonne productivité. Seules des productions destinées à l'exportation et fortement économes en main-d'œuvre peuvent trouver des conditions de rentabilité satisfaisante, avec toutefois un risque entrepreneurial important.

A l'inverse, l'importation offre les opportunités de profits importants et sans grand risque. Les marges commerciales élevées sont rendues possibles par un défaut de concurrence et des monopoles constitués (l'essentiel de l'importation de masse est concentré entre quelques familles). Cet attrait pour le commerce a comme limite la demande finale qui ne permet pas un développement illimité des structures commerciales. La confrontation entre la faible rentabilité de la production et les facilités offertes par l'importation conduit donc à une préférence généralisée pour l'importation qui se traduit par le surdimensionnement du secteur commercial et le sous-développement du secteur productif. De nombreuses conséquences en découlent. Ainsi l'épargne des ménages comme des entreprises ne trouve pas à s'investir dans le pays. C'est l'origine des flux importants de capitaux. De même, la balance commerciale est déséquilibrée en permanence (base exportatrice réduite et dynamique des importations renforçant le niveau très élevé de la consommation dans la valeur ajoutée comorienne). Par ailleurs, la faiblesse de la production

locale de biens et services marchands restreint considérablement les revenus créés, ce qui est en contradiction avec les niveaux de revenus disponibles des ménages souvent alimentés par les circuits de transferts. Enfin, la solution de cette contradiction se trouve dans la permanence des transferts publics (et privés) qui assurent, de façon exogène, le bouclage macro-économique du système, et entretiennent les distorsions fondamentales de cette économie que l'on peut qualifier d'économie assistée et très vulnérable.

Les vellétés de développement, si souvent affichées, et leurs maigres résultats ne peuvent être analysés en faisant abstraction de ces contraintes macro-économiques. En les ignorant, on se condamne à des interprétations unilatérales.

(v) Aide au développement

Le poids de l'aide

L'aide au développement aux Comores est, comme ailleurs du reste, dans une situation difficile du fait de la **diminution** des flux des ressources publiques internationales **en direction des pays les plus pauvres**. Elle est en outre sérieusement **handicapée** par l'absence de priorités clairement définies par l'Etat, l'inexistence d'un plan directeur, les gaspillages et les doubles emplois, l'absence de suivi constant des projets et programmes par les autorités gouvernementales et le non-respect par l'Etat de certaines obligations de contrepartie. En outre, la situation politique, avec la sécession d'Anjouan - longuement mise sous embargo international - et la suspension des institutions constitutionnelles par le coup d'état du 30 avril 1999, a entraîné un gel de nombreux programmes d'aide jugée non urgente ou non prioritaire.

En terme d'évolution, l'aide publique au développement a diminué d'une manière significative ces dix dernières années. Après avoir dépassé les 60 millions de dollars courants en 1991 (année de plein envol de l'Ajustement Structurel et de ses mesures d'accompagnement), l'aide se trouve aujourd'hui à son niveau le plus bas soit 22,972 millions de dollars en 1999 et les chiffres provisoires pour 2000 indiquent encore une diminution substantielle.

Les montants décaissés de 1991 à 1999 s'élèvent à un total de quelque 380 millions de dollars américains, environ 30% du PIB en 1991 contre 12% en 1999. L'aide au développement est en quelque sorte un budget parallèle puisqu'elle est la principale épine dorsale du financement des investissements publics. Les décaissements des agences internationales et bilatérales représentent 90% des recettes publiques et 82% des dépenses effectués par le Gouvernement sur ressources propres. Etant donné le peu d'adéquation des ressources humaines avec les besoins de développement du pays et compte tenu de la dispersion des compétences, la capacité d'absorption de cette aide est très faible. Il en est de même de la capacité nationale de négociation de l'aide extérieure.

Structure de l'aide extérieure

Selon le Rapport CCA du PNUD, 2001, les décaissements par grandes catégories de donateurs de 1996 à 1999 sont données dans le tableau ci-dessous. Pour ce qui est de la modalité d'assistance en 1999, la proportion des dons (86,7%) par rapport aux prêts (13,3%) est relativement stable par rapport aux années antérieures. La grande proportion de dons systématiquement plus de 3/4 du total - et les conditions assorties aux prêts (en terme de période de grâce et de taux d'intérêt) confirment que les Comores bénéficient de conditions d'assistance très favorables. Cependant, il faut noter que 32,3% des prêts ont été accordés à des projets d'investissements et que la coopération technique a été financé exclusivement par des dons.

Décaissement par groupe de donateurs en 1996 et en 1999
(en millions de dollars américains)

	1996	(%)	1999	(%)
SNU	12,3	26,3	3,8	16,6
Autres Multilatéraux	12,7	27,2	13,6	59,4
Bilatéraux	21,0	45,0	5,2	22,7
ONG	0,7	1,5	0,2	1,3
Total	46,7	100	22,9	100

Source : Direction de la statistique et World Development Indicators database, 2000, World Bank.

Le même Rapport CCA PNUD montre que la ventilation de l'aide par secteurs (les frontières sont parfois difficile à situer, en particulier pour les secteurs "transversaux" comme l'environnement) de l'aide extérieure pour 1999 fait ressortir que 79% du total des flux de l'aide au développement se concentre sur sept secteurs recevant plus d'un million de dollars. Un total de 18,1 millions de dollars se répartit entre commerce international (5,2 millions), des transports (4,5 millions), de la santé (2,8 millions), l'énergie (1,7 millions), le secteur primaire (1,6 millions), le développement régional (1,2 millions) et les communications (1,1 millions). Les autres secteurs ont reçu un appui financier de moins de 1 million de dollars, notamment la mise en valeur des ressources humaines (0,9 million), l'administration du développement (0,8 million), le développement social (0,7 million), les ressources naturelles (0,6 million), la gestion de l'économie (0,5 million), le secours

humanitaire (0,4 million), l'industrie (0,35 million) et la planification préalable en prévision des catastrophes (0,04 million).

(vi) Synthèse des indicateurs macro-économiques

En 1999, l'environnement macro-économique a continué d'être instable malgré quelques améliorations relatives en terme de déficit budgétaire (y compris les dons) qui est passé en pourcentage du PIB de -4,2% en 1998 à -0,7% en 1999. Les efforts d'assainissement des finances publiques ont contribué au ralentissement de l'expansion de la masse monétaire et à l'inflation, laquelle est passée de 8% en 1995 à une situation stable de 3,5% en 1998 et 4.5% en 2000. Les investissements continuent cependant à diminuer à un rythme régulier par rapport au produit intérieur: en 19 99, ils représentaient 14,7% du PIB, contre une moyenne de 16% entre 19 95 et 19 98 (table au 28), 19% en 1990 et 33% en 1980. L'insuffisance du niveau d'investissement reflète la modicité du niveau de revenu, l'absence d'un cadre de développement, la capacité d'absorption faible de l'économie et la perte de crédibilité progressive du pays. Eu égard à la modicité des prix et à la faible croissance des volumes d'exportation (en comparaison des prix et des volumes d'importation), la balance commerciale continue comme par le passé, d'être déficitaire. De 40 millions de dollars en 1989, le déficit est retombé à un peu plus de 27 millions de dollars en 1999 du fait de l'augmentation des exportations. Nonobstant la relative amélioration des exportations, le déficit de la balance courante des paiements, à l'exclusion des dons, a atteint 7,8% du PIB, soit le même niveau qu'en 1998 alors qu'il était à un niveau 21,1% en 1980. L'économie des Comores en général, et le secteur extérieur en particulier, continue de souffrir d'une dépendance vis-à-vis de quelques produits sujets à des problèmes structurels, de compétitivité et ne bénéficiant que d'un faible taux d'investissement. Les mouvements de capitaux non générateurs d'endettement nets utilisés pour financer le déficit du compte courant ont fortement diminué passant de 23,3 millions de dollars en 1998 à 15,3 en 1999. L'accumulation des arriérés (9,6 millions de dollars) a été la principale source de financement du déficit de la balance des opérations courantes en 1999. L'endettement extérieur est toujours élevé; il a augmenté en moyenne annuelle de 17,9% entre 1980 et 1990 pour se situer dans une moyenne de 2% de croissance par an depuis 1991. L'encours total de la dette était de 210 millions de dollars en 1999, soit 109% du produit intérieur brut et le ratio du service de la dette par rapport aux exportations s'est détérioré, passant de 2,7% en 1989 à 6,2% en 1999.

Indicateurs macro-économiques, 1979-1999 :

					Taux de croissance annuel moyen (%) ou moyennes
1979	1989	1995	1998	1999	1979-89 1989-99

PIB réel (millions d'USD, aux prix 1995)	167	223	215	214	216	2,9	-0,3
Ratio d'investissement (% du PIB)	33	19,7	16	16,5	14,7	--	--
Taux d'inflation (1990=100)	--	100	140,1	157,4	164	4	5,9
Solde budgétaire (% du PIB nominal)	-16	-0,5	-7,9	-2,9	-2,1	-8,3	-3,4
Augmentation de la masse monétaire (%)	--	3,9	-6,1	-14,2	3,0	12,7	0,8
Termes de l'échange (1995= 100)	62,3	170,4	92,4	75,2	73,5	--	-8,6
Compte courant (% du PIB)	-1,8	-9,5	-14,4	-13,2	-15,0	-10,2	-11,1
Dettes extérieures totales (millions d'USD)	41	174	210,4	200	210	17,9	2

Sources : Direction de la statistique et World Development Indicators data base, 2000, World Bank.

(vii) Les grandes lignes du budget de l'Etat

Comme l'indique le tableau ci-dessous, le déficit structurel du budget de l'Etat Comorien ou NEC est profond. La seule année (1993) où le résultat affiché est en boni (déficit négatif), cela tient à l'injection massive de fonds sous forme de prêt. La baisse de l'aide, très sensible comme indiqué ci-dessus, tient à l'évolution conjoncturelle de la situation politique. On remarquera l'importance de la masse salariale, pratiquement la moitié du budget ordinaire de l'Etat (sans compter les inscriptions extraordinaires du Plan d'Action de la Fonction Publique, qui ont dégagé près de 1,4 milliards de francs supplémentaires sur les exercices 1994 et 1995). Ces chiffres, compilés par le Fonds Monétaire International reposent sur des révisions (à la baisse) pour 1998 et 1999 (voir FMI 2001); il est indiqué dans la source que ces estimations excluent cependant l'île d'Anjouan, que le mouvement sécessionniste a soustrait au contrôle du gouvernement central. La concentration du personnel de l'Etat à la Grande Comore dont penser que les dépenses n'ont pas été trop lourdement affectées. Quant aux recettes sur les exportations, elles n'ont vraisemblablement pas été soustraites au budget de l'Etat, dans la mesure où l'île sécessionniste (où se situe le seul port de mer protégé en eau profonde du pays) s'est vu imposer un blocus international. Il faut aussi remarquer que les montants affichés pour les dépenses en personnel de l'Etat ne semblent guère avoir été affectés par l'importance des mois non payés (25 mois sans salaires sur les 36 mois de 1998 à 2000).

Quelques ratios significatifs du budget de l'Etat, 1990-2000

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
--	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

aide (en proportion des recettes)	46,9%	53,9%	49,8%	49,8%	53,3%	45,2%	40,0%	38,9%	39,0%	36,0%	29,2%
personnel (en proportion du budget ordinaire)	52,2%	51,3%	51,9%	46,6%	46,3%	48,4%	59,7%	65,7%	60,5%	49,3%	50,5%
déficit (en proportion des recettes)	1,6%	7,3%	10,5%	-8,9%	25,1%	30,4%	28,3%	9,8%	18,1%	4,2%	13,3%
<i>Sources : FMI 1997, FMI 2000, FMI 2001, tableaux de synthèse budgétaire.</i>											

III. RELANCE DES ACTIVITES ECONOMIQUES A PARTIR DES SECTEURS PRODUCTIFS INSULAIRES CONNUS :

(i) Développement d'une économie ouverte, compétitive, capable de s'adapter et de s'autofinancer :

Aux Comores comme dans nombre de pays africains, un recours intensif à l'endettement extérieur a permis de satisfaire les besoins de capitaux nécessaires pour financer la croissance. Aujourd'hui, les circonstances ne s'y prêtent plus. D'un côté, le renchérissement et le tarissement des ressources ont limité les possibilités de financements extérieurs. De l'autre, le manque de crédibilité et de sérieux et même de rigueur dans la gestion des affaires ou des finances publiques ne permettent pas non plus d'envisager de faire un appel important à l'endettement extérieur.

Pourtant les besoins de financement de l'économie comorienne n'en demeurent pas moins élevés. Il faut améliorer sensiblement le taux de croissance dans les années à venir. C'est l'objectif central de notre vision qui se veut optimiste pour le futur des Comores.

Une relation économique simple entre le taux de croissance de l'économie et l'épargne s'établit, en effet lorsque les ressources externes sont taries : il faut en pareil cas qu'il ait une élévation de la propension à épargner, à revenu national constant, voire même en régression sous l'effet des transferts nets négatifs vers l'extérieur liés au remboursement de la dette. Un certain scepticisme se manifeste souvent sur la possibilité d'accroître significativement la collecte de l'épargne dans un pays où le produit par tête fléchit. Certes, les revenus des comoriens (à travers les recettes des produits d'exportation, etc.) comme de

quelques entreprises ont été pour beaucoup dans la formation de la richesse nationale. Mais des possibilités paraissent peu ou mal exploitées, tant au niveau intérieur qu'au niveau extérieur.

Il importe de mobiliser la bonne épargne financière par rapport à des formes de thésaurisation ou d'accumulation qui restent stériles aussi bien pour leur détenteur que pour la collectivité ; il s'agit également de l'épargne longue, de préférence aux simples placements à vue ou à court terme. L'insuffisance de l'épargne longue est à l'origine de la faiblesse des fonds propres des entreprises et fait courir un risque de transformation pour les intermédiaires financiers.

Par ailleurs, la mobilisation accrue de l'épargne, outre la diversification des produits et des circuits de collecte, implique la protection de secret bancaire, pour des relations normales d'affaires. La portée de la réglementation actuelle, son degré d'application pour les transactions internes et externes, son caractère ou non aux conditions de fonctionnement des banques, l'évaluation des sanctions aux manquements sont autant de préoccupations pour un meilleur renforcement du secret bancaire. Car la banque, c'est avant tout la confiance, la discrétion.

Sur la base de ces considérations, il faudrait donc :

- une incitation à l'épargne publique et privée avec un système bancaire réaménagé et un mécanisme d'assurances à établir : en fait les Comores sont en mesure de ramener leur croissance annuelle jusqu'à l'ordre de 7% et plus, avec un taux d'épargne pouvant se situer autour de 25 et 35% ; de telles performances sont du domaine du possible pour ce pays. A tout cela, il faut ajouter une fiscalité incitative au développement ;
- une adéquation des revenus et dépenses : avec des sources de revenus stables pour les dépenses de base, une capacité d'adaptation des programmes de dépenses aux aléas du financement, une gestion prospective de l'impact sur les finances publiques des variations des termes de l'échange ;
- une politique de gestion active des dépenses publiques bien sériées, efficaces et bien contrôlées grâce à une administration financière transparente, responsable et efficace.

Tout en choisissant pour un libéralisme commercial, les Comores devraient s'appuyer de temps en temps et de façon ponctuelle sur un "protectionnisme" réfléchi et bien calculé.

Depuis leur indépendance, les rapports économiques des Comores avec le reste du monde ont toujours continué et continuent encore à être centrés sur un échange de flux de matières premières agricoles brutes à l'exportation (coprah, vanille, clou de girofle, ylang-ylang, etc.) contre des produits manufacturés importés des pays développés, associés à des denrées alimentaires qui auraient pu être produites localement. Autrement, ces flux d'échange sont réalisés pour la plus grande part au détriment de la production vivrière comorienne et souvent de la coopération économique régionale.

Il est possible qu'avec les accords du Gatt/OMC et la mondialisation des échanges, les dix prochaines années soient caractérisées par l'émergence de nouveaux marchés de consommation et d'approvisionnements et que les Comores en tirent le maximum de bénéfice. Avec son programme de développement soutenu et durable, basé sur des structures économiques capables de mobiliser tout son potentiel (secteurs productifs), dans un espace régional propice (COMESA, COI, Afrique du Sud, etc.), le NEC est en mesure de sortir de son marasme actuel. Car, un tel programme tiendra compte des atouts et contraintes de l'économie comorienne ; d'une vision dynamique des avantages comparatifs ; de l'intégration sous-régionale et régionale ; des politiques favorisant la transformation des structures de production, la croissance et l'initiative privée (libéralisation des prix, fiscalité et politique monétaire, politique tarifaire, réglementation du travail, poids des rentes et des monopoles, etc.).

La loi de la concurrence stipule des droits, des devoirs et des obligations. Il s'agit aussi de réformer, comme il a été mentionné, le système bancaire sur des bases plus rigoureuses pour en faire un instrument dynamique de promotion des activités économiques. Il faut promouvoir des petites et moyennes entreprises et accorder plus de crédits promotionnels en vue d'un meilleur écoulement de nos produits nationaux. Il faut renforcer la surveillance de notre espace maritime et privilégier les produits de capture. Il faut essayer aussi de favoriser davantage la prospection touristique en y attirant les capitaux tant nationaux qu'étrangers.

La vision optimiste du futur se veut de réfléchir aux options possibles et de définir les principes directeurs pour maintenir un équilibre dans le financement de l'Etat et de l'économie, en tenant compte du fait qu'il sera difficile de maintenir sur le long terme le niveau actuel de l'aide extérieure.

(ii) Développement d'une agriculture de qualité et autosuffisante :

L'agriculture demeure le secteur prépondérant de l'économie comorienne. Elle participe comme mentionné déjà pour environ 40% à la formation du faible PIB, rapporte l'essentiel des recettes d'exportation et emploie 70 à 80% de la population. Depuis plusieurs années les recettes d'exportation des principales cultures de rente (vanille, ylang-ylang, girofle) sont en baisse du fait de la concurrence sur les marchés internationaux. Il s'en est suivi un déséquilibre de la balance commerciale, la balance des paiements et des difficultés de l'Etat à financer ses programmes de développement. La demande en produits vivriers qui suit la croissance démographique (2,7% par an) est en constante augmentation par rapport à une production vivrière stagnante qui ne suit pas cette demande. En effet, la production vivrière a connu une baisse régulière de productivité depuis quelques années due essentiellement à une réduction de la fertilité des sols, une législation foncière inadéquate qui ne favorise pas l'investissement privé en faveur de la protection des sols, une démographie galopante et un contexte macro-économique assez difficile. Ainsi la capacité du pays à couvrir ses besoins alimentaires par la production interne se réduit d'année en année, occasionnant l'augmentation des importations alimentaires qui elles-mêmes sont très difficilement financées. D'une manière générale les exportations ne couvrent que 18,1% des importations. Les importations alimentaires ont atteint en 1996 un total de 31.000 tonnes de riz, 2.500 tonnes de viandes, 3.600 tonnes de farine de blé, de huiles, du sucre, des produits laitiers, qui ensemble représentent plus de 40% des

importations totales. La demande potentielle en produits d'origine animale (lait, viande, œufs, produits laitiers), est relativement forte: en 1998, le pays a importé 2.213 tonnes de viande et 2.500.000 litres de lait.

Face à cette situation préoccupante, le Programme que nous proposons et qui pourrait avoir l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) avec certainement l'assistance technique des autres agences du Système des Nations Unies dont la FAO, se veut de mobiliser les ressources et capacités internes dans les secteurs productifs stratégiques dans la perspective d'une relance des activités économiques des Iles Comores à partir des potentialités internes de chaque île.

Les secteurs stratégiques retenus pour faire l'objet d'un programme d'Actions sont entre autres :

Le secteur du développement agricole et halieutique, de l'élevage et des industries animales (avec la FAO);

Le secteur de l'éducation (avec l'UNICEF);

Le secteur de la santé (avec l'OMS);

Le secteur de l'administration et de la coordination des aides par le (PNUD);

Le secteur juridique (Droits de l'Homme).

IV. MISE SUR PIED D'UN "NOYAU" D'HOMMES ET DE FEMMES COMPETENTS ET CAPABLES ET LA MODERNISATION DE L'ETAT :

Pour que le programme de stabilisation et de redressement macro-économique s'inscrive dans le cadre du développement durable et à long terme des Comores, il doit tenir compte de la conjoncture mondiale actuelle et changeante, qui n'est pas toujours favorable à notre pays ; de la baisse continue des recettes d'exportation dont on estime le manque à gagner à des centaines de milliards de FCFA pour les années à venir ; de la nécessité de mettre sur pied un "noyau" ou Gouvernement d'hommes et de femmes compétents et capables, crédible non seulement vis-à-vis des bailleurs de fonds extérieurs, mais surtout vis-à-vis des Comoriens eux-mêmes. Un tel noyau sera appuyé d'une loi fondamentale ou nouvelle constitution actualisée, de nouvelles institutions adéquates et d'une administration réduite et ciblée. Bref, le noyau en question avec l'administration réduite et ciblée aura une large autonomie d'action et de manœuvre dans la prise des décisions économiques et financières.

L'Unité nationale "en question" doit retrouver toute son expression, par une politique plus juste dans ses principes et ses faits. Il ne s'agit pas de diriger le pays avec tel ou tel groupe mais de créer un axe d'équité vis-à-vis de toutes les composantes de notre nation. Cela permettra de ramener la paix dans les cœurs et les esprits. C'est pour cette raison qu'un gouvernement neutre, hautement compétent et très technique doit voir le jour le plus vite possible. Il aura comme tâche non seulement la mise en application immédiate d'un programme d'ajustement macro-économique pour crédibiliser notre pays mais surtout

le lancement des vraies bases pour un développement durable et à long terme. Il s'attaquera à la valorisation des ressources de notre pays, tout en protégeant notre système productif dans le cadre de relations synergiques entre les trois éléments clefs appelés A.P.T., à savoir : **Agriculture** autosuffisante, soutenue, durable et compétitivement commerçante et très bien ciblée ; **Pêches** et droits de pêches dans nos zones économiques exclusives ou ZEE ; **Tourisme** écologique et intégré, attractif, innovateur, original.

Pour se faire, il faut des hommes éduqués et compétents, d'où un système éducatif bien approprié aux secteurs productifs ; un système de santé de qualité découlant du système éducatif ; un habitat à coût modéré mais utilisant les matériaux locaux que l'origine volcanique offre au sens géologique et surtout au sens végétal ; un système capable de valoriser notre patrimoine religieux, unique en son genre et très vivace ; un système de loisirs appropriés à la beauté comorienne.

Tout cela doit être supporté et assisté par une justice et une sécurité efficaces et souveraines, une diplomatie et une coopération solidaire et complémentaire, sans humiliation et mendicité, associée à des capacités de négociations remarquables.

Une système productif bien géré, amène une économie qui s'autofinance par des moyens sains et appropriés et qui sont réels. Une bonne gestion veut dire donc un **Chef d'Etat** avec :

Un Gouvernement sérieux, capable, responsable et bien ciblé .

Un Etat moderne et responsable :

Il s'agirait de réfléchir aux complémentarités entre l'Etat et les autres acteurs du développement, d'analyser les contraintes sociologiques et socio-politiques, et de réfléchir à ce qui pourrait produire une "révolution des comportements".

I'Etat et la définition de politiques-cadre :

- des capacités renforcées de gestion de l'économie ;
- des politiques bien expliquées et bien comprises, élaborée de manière ouverte et participative ;
- un environnement économique stable et prévisible ;

I'Etat gestionnaire de son patrimoine :

- secteur public, secteur privé, transparence et responsabilité dans la gestion des secteurs sociaux et secteurs productifs.

I'Etat garant de la sécurité, des droits et des libertés :

I'Etat et la modernisation des instruments et institutions religieuses

I'Etat et le rôle des chambres de commerce et groupements professionnels

l'Etat et la modernisation des infrastructures de transport, communications, énergie, etc. avec le financement et l'exécution de leur entretien.